



Commune de
BASSINS



Tables des matières :

1. Administration communale
1. Collaborateurs communaux
1. Séance du Conseil communal
2. Fête nationale
3. Hymne national suisse
4. Emondage et élagage
4. Qualité de l'eau potable
5. Election complémentaire à la Municipalité
5. Contrôles de vitesse
5. Point Jeunes
6. Fortes chaleurs et canicules
6. Dégâts à la suite des orages
7. Taxes communales, eau et déchets
8. Centrale des Solidarités
8. Cantonale FVJC Givrins 2024

Agenda

Séances du Conseil communal :

Jeu. 10 oct. 2024 à 20h00

Jeu. 12 déc. 2024 à 20h00

Election complémentaire

Municipalité : 22.09.2024

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal

commune@bassins.ch

ou téléphoner au 022 366 23 22

Administration communale – Fermeture estivale

L'administration communale sera fermée du
29 juillet au 9 août 2024

Collaborateurs communaux

M. Sacha Vuadens est engagé en qualité de secrétaire municipal depuis le 1^{er} juillet 2024.

M. François Raval a signé un CDD jusqu'au 31 octobre 2024, il occupe le poste d'adjoint au secrétaire municipal.

M. Mathieu Tricoche a débuté le 1^{er} juin au poste d'employé communal, il remplace M. Daniel Herpich qui prendra sa retraite prochainement.

Mme Joëlle Aeberli remplace Mme Magli Tétier-Zaccaria au poste de directrice pédagogique de l'UAPE.

La Municipalité tient à remercier M. Herpich pour ses nombreuses années d'engagement auprès de la population de Bassins et lui souhaite une agréable retraite.

Séance du Conseil communal du 25 juin 2024

Trois préavis ont été soumis à l'approbation du Conseil communal de Bassins.

Préavis 02/24 Rapport de la Municipalité sur la gestion 2023

ACCEPTÉ à l'unanimité

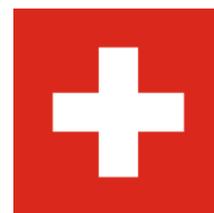
Préavis 03/24 Relatif aux comptes communaux 2023

ACCEPTÉ à l'unanimité

Préavis 04/24 à l'achat et à l'installation de conteneurs maritimes sur la parcelle 121 pour les besoins des services communaux

REFUSE par 16 non, 9 oui et 6 abstentions

Le Conseil a également renouvelé son bureau ainsi que les commissions de gestion et des finances.



Chers Habitants et Chères Familles,

Venez nombreux participer **aux festivités de la fête nationale qui se dérouleront exceptionnellement le mercredi 31 juillet** sous le préau de l'école Jean de la Fontaine.

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

- Dès 18h00 Apéritif offert par la Commune (prenez votre verre avec vous)
- Activités pour les enfants encadrées par des collaboratrices de l'UAPE, sous la responsabilité des parents
- Traditionnelles saucisses grillées
- A 20h00 sonnerie des cloches
- A 20h15 début de la partie officielle :
- Lecture du pacte
- Discours du 1^{er} août prononcé par **M. Sylvain Freymond**, conseiller national.
- Chantée de l'hymne national suisse
- Cortège aux lampions départ depuis l'école.
- Dès 22h00 Feu de joie (si les conditions le permettent)
- Organisation : ski-club La Gamelle

Au plaisir de vous rencontrer nombreux lors de ces festivités, recevez, Chers Habitants, Chères Familles, nos meilleures salutations.

LA MUNICIPALITÉ



HYMNE NATIONAL SUISSE



Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie;
Au ciel montent plus joyeux
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux près de Dieu.
Loin des vains bruits de la plaine,
L'âme en paix est plus sereine,
Au ciel montent plus joyeux
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Lorsque dans la sombre nuit
La foudre éclate avec bruit,
Notre cœur pressent encore le Dieu fort;
Dans l'orage et la détresse
Il est notre forteresse;
Offrons-lui des cœurs pieux:
Offrons-lui des cœurs pieux:
Dieu nous bénira des cieus,
Dieu nous bénira du haut des cieus.

Des grands monts vient le secours;
Suisse, espère en Dieu toujours!
Garde la foi des aïeux, Vis comme eux!
Sur l'autel de la patrie
Mets tes biens, ton cœur, ta vie!
C'est le trésor précieux
C'est le trésor précieux
Que Dieu bénira des cieus,
Que Dieu bénira du haut des cieus.

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- A la limite de la propriété.
- A une hauteur maximale de 0.60 lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres :

- Au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur.
- Au bord des trottoirs : à 2.50 m de hauteur et à la limite de propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai le 31 juillet, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leur frais selon l'art. 15 du règlement précité.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Information sur la qualité de l'eau potable

En qualité de distributeur d'eau, en plus d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau, la commune a la charge de veiller au contrôle de la qualité de l'eau potable.

Ce suivi se fait en particulier par 3 séries de prélèvements effectués chaque année, les analyses étant réalisées par un laboratoire spécialisé.

L'eau alimentant le réseau communal provient des sources de la Chaumette, des Mouilles, de Monteau, de la Bataille, ainsi que de notre puits artésien.

La qualité de l'eau captée par notre réseau lui permet d'arriver à vos robinets sans aucun traitement.

Les analyses confirment la bonne qualité de notre eau et le respect des normes bactériologiques et physico-chimiques (y compris vis-à-vis des micropolluants).

A droite, les principaux paramètres ressortant de l'analyse complète du mois de mai 2024 dans le réseau de distribution.

Dureté totale : 26,4°f, soit une eau assez dure

pH	7,4
Chlorures	1,1 mg/l
Nitrates	2,6 mg/l
Sulfates	< 5mg/l
Température moyenne	9,5° C
Magnésium	6,5 mg/l
Sodium	<1 mg/l

Election complémentaire à la Municipalité

Comme vous le savez déjà, Mme Sonia Pittet a démissionné dans le courant du mois d'avril. Une élection complémentaire est organisée en date du **22 septembre 2024**.

Une liste est ouverte et déposée à l'administration communale.

Le dépôt des listes est fixé au **lundi 12 août 2024 à midi**, il est possible de s'inscrire durant la fermeture estivale de l'administration communale sur rendez-vous.

Si nécessaire, un 2^e tour aura lieu le 13 octobre 2024.



Contrôles de vitesse

A la suite de plusieurs demandes faites par des habitants de la commune, la Municipalité a prié la gendarmerie d'effectuer des contrôles de vitesse sur le territoire communal.

A la suite de deux contrôles, trois conducteurs ont été dénoncés au niveau de la route de Le Vaud, quant au Châtelard, ils sont au nombre de onze.

La Municipalité remercie chacun de respecter les limitations de vitesse pour la sécurité de tous.

POINT JEUNES

12-25 ANS
GRATUIT & CONFIDENTIEL

INFORMATIONS

Conseils
Bonnes adresses

SOUTIEN

Projets
CV et lettre de motivation
Appui administratif

ECOUTE

Autour d'un sirop/thé chaud

TOUS LES JEUDIS
DE 16H30 À 18H30

SALLE PIQUE-NIQUE
(Au bord du terrain de foot)
BEGNINS

AVEC SYLVIE
TRAVAILLEUSE SOCIALE DE PROXIMITÉ
DISPONIBLE AU 079 159 34 86



aise ESPACE
PRÉVENTION
La Côte

Périodes de fortes chaleurs / Canicules

Messages de prévention en cas de fortes chaleurs 2023

Garder la chaleur hors de votre logement

Fermer les fenêtres, volets et stores pendant la journée
Bien aérer le matin tôt, le soir et/ou la nuit

Boire souvent, sans attendre d'avoir soif

1,5 à 2,5 litres d'eau par jour
Éviter les boissons sucrées, le café, le thé et l'alcool, qui favorisent la déshydratation

Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches

Sortir de préférence le matin tôt : l'air est frais et moins pollué

Porter des vêtements légers

Privilégier les habits clairs et amples

Travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil

Avec, autant que possible, couvre-nuque, crème solaire, ombrage, etc.

Consulter les prévisions météorologiques

Dans les médias, applications mobiles et sur le web

Manger léger

De préférence des repas froids, riches en fruits et légumes
Éviter de consommer des aliments laissés longtemps à température ambiante (risque d'intoxication alimentaire).

Se rafraîchir

Avec un brumisateur et/ou un linge mouillé, une baignade ou une douche fraîche
Rester dans un lieu frais

S'informer en cas de prise de médicaments

Auprès du médecin ou en pharmacie pour identifier des problèmes liés à la chaleur

Votre état de santé vous inquiète ?

Appelez votre médecin ou la Centrale des médecins **0848 133 133**

Direction générale de la santé, AR/3.05.2023

Dégâts à la suite des orages

Lors des violents orages des 9 et 26 juin dernier, le réseau routes et chemins de notre commune a subi d'important dégâts.

Aujourd'hui, le montant estimé pour la réparation s'avère très élevé. Nous avons fait une déclaration de sinistre auprès de différentes assurances, le dossier est en cours.



Taxes communales – Eau et déchets

Nous avons procédé cette année à un relevé des compteurs d'eau de l'ensemble du village. Ce tour complet du village a pris beaucoup de temps mais était nécessaire pour remettre à jour toutes les informations relatives aux compteurs et abonnés.

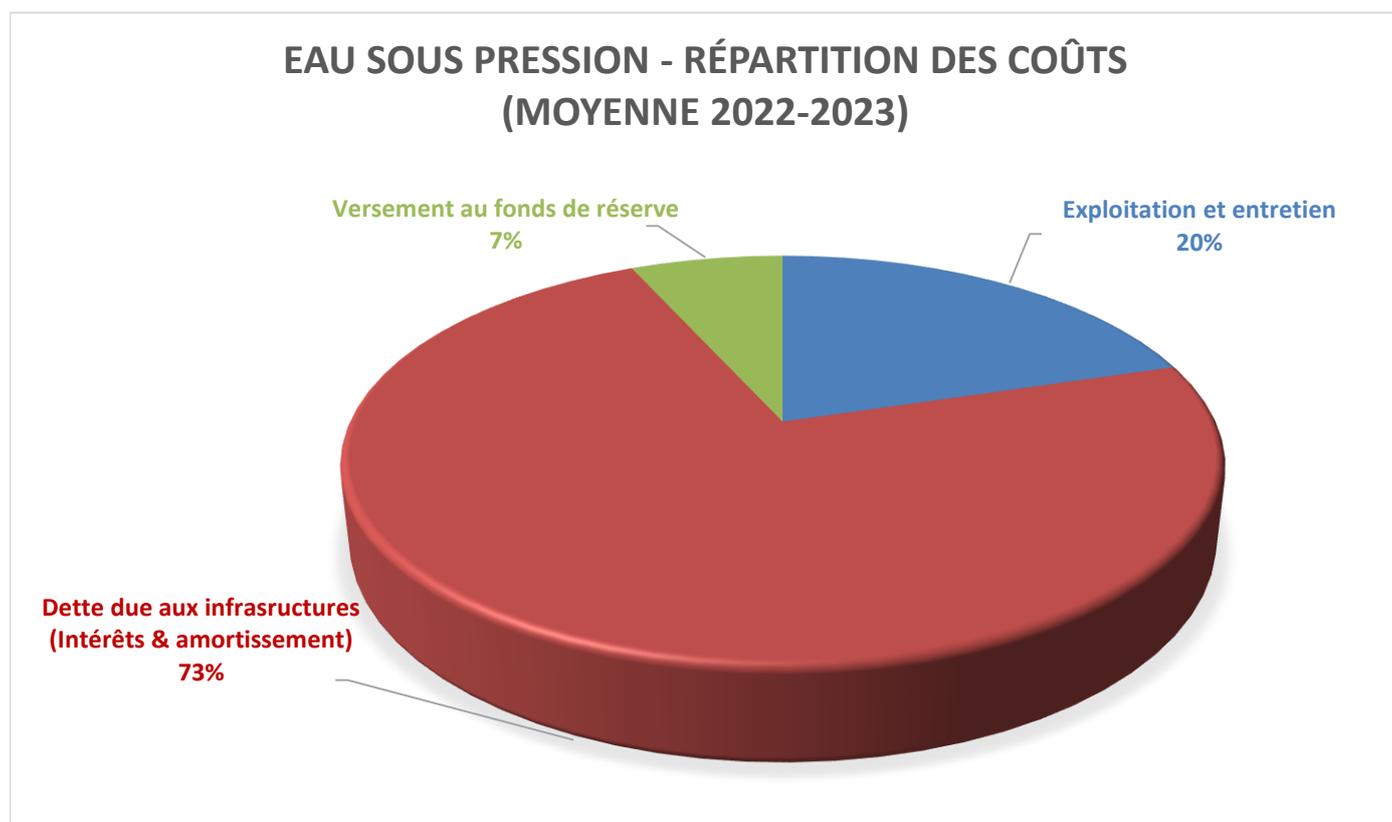
Il s'en est suivi un retard dans la facturation, ce dont nous vous prions de nous excuser.

Il n'y a pas eu d'acomptes de facturés pour l'eau en 2023. Cette simplification n'étant pas satisfaisante, nous revenons à une facturation d'acomptes pour 2024 déjà.

Voici le calendrier fixé pour la facturation des taxes relatives à l'eau et à la déchetterie :

Janvier	décompte taxe au poids année précédente
Mars	décompte eau année précédente
Juin	1 ^{er} acompte eau année courante (30% de la facturation de l'année précédente)
Septembre	Taxe fixe déchetterie année courante
Novembre	2 ^{ème} acompte eau année courante (30% de la facturation de l'année précédente)

Pour 2024, l'acompte de novembre portera sur 40% de la facturation de l'année précédente.



(Rubrique « 810 - Service des eaux » des comptes communaux)

Besoin d'aide ?

Des professionnels répondent à vos questions et vous guident vers les soutiens adéquats.

0800 30 30 38

Appelez la Centrale des solidarités



Hotline gratuite et confidentielle
Lundi - vendredi
9h-12h30 / 13h30-17h30
centralesolidarites@avasad.ch

Appelez la hotline

Exemples d'aides proposées

- Explications administratives et conseils juridiques
- Soutien familial (divorce, proche aidant, solution de médiation, protection contre les violences)
- Conseil en cas de dettes ou de questions budgétaires
- Information et démarches sur les aides financières possibles
- Accompagnement vers d'autres aides (soins à domicile, activité bénévole, transport en cas de mobilité réduite, etc.)

Call the hotline

Examples of services provided

- Administrative guidance and legal advice
- Family support (divorce, caregiver, mediation solutions, protection against domestic violence)
- Advice in case of debt or budget restrictions
- Information and procedures about available financial benefits
- Guidance towards other existing supports (home care, volunteering, transportation for disabled people, etc.)

llame a la línea directa

Ejemplos de ayudas posibles

- Explicaciones administrativas y consejos jurídicos
- Apoyo familiar (divorcios, personas que se ocupan de un familiar enfermo, soluciones de mediación, protección contra la violencia)
- Consejos sobre las deudas o el presupuesto
- Información y apoyo sobre las ayudas financieras posibles
- Acompañamiento hacia otro tipo de ayudas (enfermería a domicilio, voluntariado, transporte gratuito para incapacitados)

Hotline gratuite et confidentielle 0800 30 30 38

Agence-Now*

Cantonale FVJC Givrins 2024

DU 31 JUILLET AU 18 AOÛT 2024

CANTONALE FVJC Givrins 2024

La plus grande manifestation gratuite du canton de 2024 !

<p>CONCERTS</p> <p>Manau Soirée année 80 Oesch's die Dritten Merci Johnny Etc...</p>	<p>SPORTS</p> <p>Pétanque Volley mixte Beach foot Quidditch Etc...</p>	<p>ANIMATIONS</p> <p>Hypnotiseur (Byron Leon) Repas dansant Loto Canto Comedy Club Etc...</p>
---	---	--

Pour te créer des souvenirs inoubliables, rejoins-nous en tant que bénévole !

POUR PLUS D'INFOS

Notre site: [givrins2024.ch](https://www.givrins2024.ch)

Instagram: [givrins2024](https://www.instagram.com/givrins2024)

Facebook: [givrins2024](https://www.facebook.com/givrins2024)

DU 31 JUILLET AU 18 AOÛT 2024...

CANTONALE FVJC Givrins

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Rien de plus beau, que de faire bénévole à la Canto !

Alors motive ton équipe et viens nous aider

Inscription : benevolat@givrins2024.ch

Responsable bénévole: **Coralie 079 696 85 59**